

COMMUNE DE



Résolution N° 22/2017
Séance du 10 mai 2017

Résolution relative à la nomination des officiers du groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Pimpling

Vu :

- La création du Groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Pimpling validé par arrêté du Département Présidentiel du 3 mai 2017 ;
- La nécessité de doter la Compagnie des structures hiérarchiques nécessaires à son bon fonctionnement ;
- Les états de services des officiers des Compagnies de Presinge et Pimpling ;
- L'article 30A, al. 2 lettre a) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
- L'article 15 du règlement du groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Pimpling
- Sur proposition des Maires de Presinge et Pimpling,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

décide,

par 16 voix pour, soit à l'unanimité

1. de préavis favorablement les nominations suivantes :

Capitaine : M. Laurent RELLSTAB,

Premier Lieutenant : M. Marc AEBY

Lieutenant : MM. Tobias LERCH et Guillaume QUEILLE

2. de demander que l'entrée en vigueur de ces nominations intervienne à compter du 1er juillet 2017.

Pimpling, le 10 mai 2017